

Saint-Benoît

Au Fil du Temps

Éditorial

Chers concitoyens,

Voici trois ans que je m'adresse à vous, le temps passe vite et je peux vous affirmer que la fonction de Maire est prenante et passionnante.

Pour les pessimistes nous n'avons rien fait, pour les optimistes les choses bougent, bien sûr nous n'allons pas aussi vite que nous le voudrions, il faut aller prudemment, la complexité des projets, les arcanes administratives et la gestion de nos finances nous y obligent.

Le début de cette année a été marqué par un événement important : l'inauguration de la nouvelle école, une réalisation et un virage important pour notre village, plus de détails vous sont donnés dans les pages suivantes.

Un deuxième événement se déroulera pendant le week-end de l'Ascension.

Nous aurons l'honneur et la joie de recevoir nos amis des Saint-Benoît de France, 7 communes ont répondu favorablement à notre invitation et ont délégué environ 60 personnes, nous leur ferons découvrir notre commune et ses environs, bien sûr tous les frais d'hébergements et de repas seront à leurs charges, sauf le repas de gala du vendredi soir.

Ce week-end organisé en leur honneur, débutera le jeudi, jour de leur arrivée, par un apéritif. Les habitants qui souhaiteraient y participer devront, pour la bonne organisation, s'inscrire impérativement au secrétariat de la mairie. Là aussi plus de détails vous sont donnés dans les pages intérieures du bulletin.

Bien cordialement,

Le Maire,
Gilbert Coutellier



Manifestations

BROCANTE

&

SALON DES PASSIONNÉS

Dimanche 10 AVRIL

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Dimanche 15 MAI

Dimanche 19 JUIN

X^{ème} RENCONTRE DES SAINT-BENOIT DE FRANCE

du Jeudi 2 au Samedi 4 JUIN

Voir programme de la manifestation en page 6.

PORTES OUVERTES

A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « VAL D'OR ET FORÊT »
LE SAMEDI 26 MARS 2011 de 10 h. à 17 h.

Adresse : 28, route des Bordes - 45460 BONNÉE

PORTES OUVERTES

AU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE
LE SAMEDI 14 MAI 2011 de 10 h. à 12 h. 30.

infos pratiques

PLANNING DU BALAYAGE DES RUES

Pour information, voici les prochains passages en centre-ville de la balayeuse pour le curage mécanique des caniveaux :

- VENDREDI 22 AVRIL 2011.
- VENDREDI 13 MAI 2011.
- VENDREDI 3 JUIN 2011.
- VENDREDI 24 JUIN 2011.

RAPPEL

La veille au soir des dates indiquées ci-dessus, veuillez stationner votre véhicule à un emplacement non gênant pour le passage de la balayeuse.

Merci de votre compréhension et de votre bon sens civique.

Le premier adjoint,
Gilles BURGEVIN.

BIENVENUE À...

JFT @ INFORMATIQUE

Route de Saint-Aignan

Tél. : 02 38 35 02 15

Vente et réparation TV, ordinateurs, périphériques, consommables, logiciels.

LA CANTINE MUNICIPALE

La cantine est ouverte toute l'année scolaire aux élèves des écoles publiques et aux enfants de la commune fréquentant les écoles privées (primaire et collège).

Elle est placée sous la responsabilité des deux cantinières, chargées des achats alimentaires, de leur conservation, de la confection des menus, de la préparation des repas, du service, de l'entretien des locaux ainsi que du pointage des enfants prenant un repas.

Afin de faire respecter le calme, un employé communal est chargé de la surveillance et deux ATSEM aident les petits de la maternelle. La commission municipale rencontre régulièrement les cantinières et veille à la diversité et à la qualité des repas.

L'an dernier, ce sont plus de 16400 repas qui ont été servis et depuis septembre la moyenne se situe à 125 repas par jour avec des pointes à 140 repas.

La salle de restaurant a été remise à neuf pendant la période estivale et le matériel de cuisine a été fortement renouvelé, ce qui permet au personnel de travailler dans de bonnes conditions.

Une importance particulière est donnée à l'origine des produits frais qui proviennent

pour 41 % des commerçants locaux (épicerie, boucherie, charcuterie, boulangeries); les légumes sont fournis par des maraîchers de Saint-Benoît-sur-Loire.

La cantine est un service social et les tarifs, révisés chaque année, doivent demeurer abordables aux familles.

Pour information, le prix facturé cette année est de 3,04 € pour les primaires et de 3,34 € pour les collégiens alors que le prix de revient d'un repas (salaires compris) est de 5,55 €.

Essayons de garder à notre cantine ce côté familial que nos enfants ne retrouveront plus le long de leur scolarité.

Francis BURET.

DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes le vendredi 22 avril de 16 heures à 19 heures.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Résultat de l'enquête auprès des Bénédictins

L'Office de Tourisme Val d'Or et Forêt, la Mairie et l'Union des commerçants vous remercient très vivement pour votre participation à cette enquête.

Avec un important taux de réponse, la population locale a montré son intérêt pour la création d'un Marché des Producteurs de Pays (MPP). Les résultats qui ressortent de cette enquête sont sans appel: 92 % d'entre vous sont favorables à la mise en place d'un MPP et plus des ¾ déclarent vouloir faire ses courses au moins une fois par semaine au marché.

C'est pourquoi l'Office de Tourisme Val d'Or et Forêt et ses partenaires, ont décidé de se joindre à la Chambre d'Agriculture du Loiret afin de concrétiser ce projet dès le printemps 2011.

Ainsi, les **Marchés des Producteurs de Pays se dérouleront le 3^{ème} dimanche des mois de mai à septembre** sur la Place du Martroi. **Réservés exclusivement aux producteurs fermiers et artisans**, ces marchés garantissent la vente en direct du producteur au consommateur.

Une petite mise en appétit :

Escargots, fromages de chèvre, asperges, produit à base de lait d'ânesse, fleurs, fruits et légumes de saison... retrouvez tous ces produits locaux sur votre marché. Alors, rendez-vous le **dimanche 15 mai** pour un premier marché en musique !

CHANGEMENT DES COMPTEURS D'EAU

Les abonnés au service de l'eau sont informés que l'entreprise ROLLION procédera à partir de juin au remplacement des compteurs d'eau de la tournée 2 en vue de généraliser la mise en place de la relève radio des compteurs. La dépose du compteur fait office de relevé des index.

Cette opération fait suite au changement déjà effectué sur la tournée 1 l'année dernière et concerne 450 compteurs pour les rues suivantes :

Allée des Mouettes, Chemin de Bourgneuf, Chemin des Boutrons, Chemin de Nombureau, Chemin des Noues, Chemin de la Pigeonnière, Chemin de Tizy, Chemin de Tuboeuf, Hameau les Vallées des Sables, Impasse du Challant, Route des Boutrons, Route des Braudins, Route de Bray, Route du Point du Jour, Rue de Tholey, Route de Saint-Aignan, Route du Vieux Chemin, Rue du Carfaton, Rue Flandres Dunkerque, Rue des Gabelles, Rue des Grives, Rue du Gué de Margot, Rue de la Motte le Roy, Rue des Mésanges, Rue du Port et Hameau du Crot aux Cannes.

Ce changement ne va, en aucune façon, modifier le prix du mètre cube d'eau ni le montant de votre abonnement. Les nouveaux compteurs ont l'avantage d'être électroniques et de pouvoir être relevés à distance sans pénétrer chez l'abonné. Comme beaucoup d'abonnés sont absents (au travail, en course, en vacances, etc.) lors du passage du releveur, cela simplifie grandement les opérations pour le relevé des index.

Merci de réserver le meilleur accueil au personnel chargé de ces travaux et de dégager les citerneaux.



infos pratiques (suite)

SICTOM DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE Horaires des déchetteries depuis le 1^{er} janvier 2011

DERNIER ACCÈS AUTORISÉ 10 MINUTES AVANT LA FERMETURE

• Châteauneuf-sur-Loire

(Z.I. St-Barthélémy - Direction St-Denis de l'Hôtel - au rond-point à droite - accès face aux Crudettes).

Mardi	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h30 à 12h30 13h00 à 17h	9h30 à 12h30 13h00 à 17h	13h00 à 17h00	9h30 à 12h30 13h00 à 17h	9h30 à 12h30 13h00 à 17h

• Sully-sur-Loire

(Direction route de Cerdon - prendre à droite au rond-point avant Kronofrance - chemin du Pisseloup - Z.I. la Pillardière)

Mardi	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h30 à 12h30 13h00 à 17h	9h30 à 12h30 13h00 à 17h	13h00 à 17h00	9h30 à 12h30 13h00 à 17h	9h30 à 12h30 13h00 à 17h

• Saint-Aignan-des-Gués

(Route entre St-Aignan-des-Gués et Bray-en-Val - CET de la Plaine décharge contrôlée du SICTOM).

Mardi	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h30 à 12h30 13h00 à 17h	14h à 18h du 01/04 au 31/10 fermé du 1/11 au 31/03	Fermé	14h00 à 17h	9h30 à 12h30 13h00 à 17h



L'association « Familles rurales » de Saint-Benoît-sur-Loire a tenu son a s s e m b l é e générale le

26 janvier 2011 à la salle des fêtes. Elle a présenté :

- son bilan de fonctionnement qui organise l'activité de garderie périscolaire, de centre de loisirs pour les mercredis, les petites vacances (hors Noël) et le centre de juillet (4 semaines).

- son bilan financier déficitaire de 6000 € en fin d'année et le budget prévisionnel 2011 qui est de 80267 €. La fréquentation à la garderie est de 27 enfants le matin et 33 le soir en moyenne pour 3 animateurs salariés (dont un Contrat Unique d'Insertion pris en charge par la mairie). Le bureau projette l'embauche d'un quatrième animateur BAFA.

L'association organisera de nouveau son marché aux vêtements, jouets et matériel de puériculture le samedi 22 octobre 2011 à la salle polyvalente (inscription en septembre).

Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente: Gaëlle THIBAUT.
- Vice-Présidente: Gaëlle DEROUT.
- Trésorière: Jocelyne COUTELIER.
- Vice-Trésoriers: Élodie HOUDRÉ et Fabien SOUESME.
- Secrétaire: Carole HENRY.
- Vice-Secrétaire: Aurélie PINÇON.

Adresse de la garderie: 1 bis, rue Jehan de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire.

Tél: 09 60 16 25 30.

État civil

NAISSANCES

Ylan MILLET né le 5 décembre 2010

Enzo MERCIER né le 12 décembre 2010

Mathis BOUARD né le 17 décembre 2010

Anzo BAUDOIN né le 17 janvier 2011

DÉCÈS

Luc CHEVALLIER le 28 novembre 2010

Simonne BOMBÉREAU veuve GUYOT le 23 décembre 2010

Maurice DAVRIL le 29 décembre 2010

Michel CHEVALLIER le 2 janvier 2011

Marcelle FOULON veuve VALLET le 14 janvier 2011

Pierre PELLETIER le 21 janvier 2011

Chantal BERTRAND épouse QUILLERIER le 17 février 2011

Fernand QUETIER le 8 mars 2011

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE

L'inauguration de la nouvelle école s'est déroulée le 29 janvier dernier en présence du Préfet de la Région Centre et du Loiret, du Sénateur-Président du Conseil Général, du Député de la circonscription, de la Conseillère Régionale, de Maires et Élus de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt, du Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux de Saint-Benoît-sur-Loire, de l'Architecte et des Entrepreneurs ayant réalisé l'école, de l'Inspecteur d'Académie et des professeurs des écoles. En préambule à l'inauguration proprement dite et sur le chemin de l'école, une première plaque a été dévoilée au nom de



Raphaël DOGNIEZ. Arrivé à Saint-Benoît-sur-Loire en 1958, il est entré au collège Saint-Joseph en 1964 et y est resté 26 ans comme professeur de français, de latin et Directeur. C'est également en tant que Fondateur et Président du Comité de Jumelage Saint-Benoît/Tholey que Raphaël DOGNIEZ a marqué son dévouement envers Saint-Benoît-sur-Loire.



La deuxième plaque au nom de Daniel LELONG. Enfant de Saint-Benoît, entré à l'Union Musicale à l'âge de 10 ans en 1893 il en devient le sous-chef puis le chef pratiquement jusqu'à sa mort. Il fut élu adjoint le 19 mai 1935, puis Maire le 5 juillet 1936, et enfin Conseiller Général



le 10 octobre 1937. Malheureusement, la maladie l'emporta le 19 mai 1945 avant la fin de ses mandats effectués dans une période tourmentée.

Dans son allocution, après les remerciements d'usage, Monsieur le Maire de Saint-Benoît a rappelé les différentes étapes ayant conduit à la construction de cette école, première phase elle-même d'un projet plus ambitieux, puisqu'à terme, c'est l'ensemble des écoles et du restaurant scolaire qui seront réunis sur ce lieu.

Les écoles de Saint-Benoît étaient éclatées et anciennes, de nombreux travaux y avaient été consacrés et malgré tout, il était devenu impossible de les adapter aux normes et de les moderniser.

La municipalité précédente avait donc logiquement fait le choix de construire un nouveau groupe scolaire sur ce terrain dont elle est propriétaire. Les premières esquisses ont vu le jour fin 2007 début 2008.

La nouvelle municipalité reprenant le projet et les discussions avec l'architecte déjà désigné, il ne restait plus qu'à étudier les plans avec les utilisateurs et l'inspection académique et à lancer le marché avec le choix des entreprises.

Début septembre 2009, les premiers coups de pioches sont donnés, avec comme objectif la rentrée 2010.

Ce challenge fut obtenu avec quelques frayeurs, car les intempéries de l'hiver 2009 et du début 2010 avaient resserré le planning. Les entreprises ont redoublé leurs efforts. La commission des travaux et l'architecte étant très présents, si bien qu'au 15 juin 2010 la date de la rentrée semblait pouvoir être tenue. La rentrée dans cette nouvelle école a donc eu lieu le 3 septembre 2010. Les

enfants sont maintenant dans des locaux fonctionnels, avec deux classes numériques.

A noter que ce bâtiment est à haute qualité environnementale, avec : espaces verts, eau de pluie envoyée directement dans les fossés de la ville par infiltration directe dans le sol, chauffage par géothermie, isolations acoustique et thermique aux normes actuelles. Le tout dans un environnement très agréable.

Dans leurs interventions respectives, le Préfet, le Sénateur-Président du Conseil Général et la Conseillère Régionale ont félicité le Maire et tous les intervenants pour la qualité de la réalisation de cette nouvelle école montrant tout le dynamisme de la population de Saint-Benoît. La matinée s'est ensuite terminée par un cocktail dans la Salle Polyvalente.

Quelques chiffres :

L'école et les aménagements proches sont revenus à 1 533 344 €.

Les subventions obtenues s'élèvent 375 274 € en provenance de l'État, de la Région (Pays), du Département, du Député de la circonscription, de l'ADEME, de l'Académie.

La différence est couverte en partie par les fonds propres de la Commune, pour le reste par un emprunt auprès d'une banque.



NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL

Le vendredi 17 décembre, à la salle des Fêtes, les enfants du personnel communal ont reçu les cadeaux offerts par la Municipalité en cette veille de fête de Noël. A cette occasion, le Maire a félicité l'ensemble du personnel communal pour la qualité de son travail.



GOÛTER DE NOËL DES ANCIENS

Samedi 18 décembre, avait lieu le traditionnel goûter des aînés, organisé à la salle polyvalente par la Municipalité. 180 seniors ont dégusté le copieux goûter préparé par les commerçants de la commune et servi par les membres du Conseil Municipal. Cette année, l'animation était assurée par Nelly DUQUESNE. Au programme : conte musical avec des chansons des années 1930 à 1970.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

C'est devant un public fourni qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente vendredi 7 janvier dernier en présence de M. Claude de GANAY et des maires de la Communauté de Communes ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal. Le Maire a adressé ses vœux et ceux de son équipe municipale aux invités présents ainsi qu'aux nouveaux habitants. Après avoir annoncé que la commune compte désormais 2038 habitants, Gilbert COUTELLIER a souligné que l'année passée a été marquée par un nombre élevé de mariages (21) de naissances (29) mais aussi de décès (38 dont 11 à la maison de retraite). Il a rappelé les grandes réalisations de 2010, dont le nouveau groupe

scolaire mais aussi les futurs projets pour 2011, comme l'extension du réseau d'assainissement collectif rue du Port, rue du Carfaton et chemin Entre Deux Voies. Autre projet d'ampleur, la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme est programmée ainsi que la rénovation de la salle du Conseil et de la salle des Mariages.

Cette cérémonie a également été l'occasion de remises de médailles à deux élus, M. Francis BURET et M. Bernard BOUTRY, gratifiés de la médaille d'honneur communale échelon argent pour 20 ans de service.

AGENDA

En Avril :

- Samedi 2 > Repas Société de Chasse – Salle Polyvalente
- Dimanche 3 > Loto du Football
- Samedi 9 > Chasse au Trésor au Port APE Écoles Publiques
- Samedi 9 } > Karting - Course du Challenge Kartland
- Dimanche 10 } > Karting - Course du Challenge Kartland
- Dimanche 10 > Brocante et salon des Passionnés – Salle des Fêtes
- Mercredi 13 > P'tites histoires entre nous – Bibliothèque (16h30)
- Vendredi 22 > Don du sang – Salle des Fêtes (16h à 19h)
- Vendredi 29 > Assemblée Générale des Amis du Port – Salle Polyvalente
- Samedi 30 > Tournoi de football

En Mai :

- Dimanche 1 > Tournoi de football
- Vendredi 6 > Stage École de Musique – Salle Polyvalente
- Samedi 7 > Stage et concert École de Musique – Salle Polyvalente
- Dimanche 8 > Cérémonie du 8 mai et vin d'honneur – Salle Polyvalente
- Mercredi 11 > P'tites histoires entre nous – Bibliothèque (16h30)
- Samedi 14 > Portes Ouvertes au nouveau Groupe Scolaire
- Dimanche 15 > Marché des Producteurs de Pays – Place du Martroi
- Dimanche 15 > Vide-greniers à la Maison de Retraite
- Samedi 21 > Kermesse École Sainte-Marie

- Samedi 21 > Concert de printemps par Valphonie à Bray en Val
- Mercredi 25 > Repas de printemps Amicale des retraités – Salle des Fêtes
- Samedi 28 > Soirée Basket – Salle Polyvalente
- Dimanche 29 > Profession de Foi

En Juin :

- Jeudi 2 > Rencontre des Saint-Benoît de France
- Vendredi 3 > Rencontre des Saint-Benoît de France
- Samedi 4 > Rencontre des Saint-Benoît de France
- Samedi 4 > Fête de l'ULM
- Dimanche 5 > Fête de l'ULM
- Mercredi 15 > P'tites histoires entre nous – Bibliothèque (16h30)
- Vendredi 17 > Buffet Comité de Jumelage – Salle Polyvalente
- Vendredi 17 > Assemblée Générale Basket – Salle du Basket
- Samedi 18 > Fête des enfants de la Gym – Salle des Fêtes (14h – 17h)
- Dimanche 19 > Marché des Producteurs de Pays – Place du Martroi
- Dimanche 19 > Kermesse Écoles Publiques
- Dimanche 19 > Fête de la musique Valphonie - École de Musique – Salle des Fêtes
- Mardi 21 > Spectacle musical Écoles publiques – Salle Polyvalente
- Jeudi 23 > Pique-nique Amicale des retraités à l'étang communal
- Vendredi 24 > Assemblée générale du Football – Salle des Fêtes
- Samedi 25 > Feu de la Saint-Jean au Port

VIE COMMUNALE

10^{ème} RENCONTRE DES SAINT-BENOIT DE FRANCE

Depuis 1994, les municipalités portant le nom de Saint-Benoît ont pris l'habitude de se rencontrer tous les 2 ans en général le week-end de l'Ascension.

Cette année, les 2, 3 et 4 juin, comme en 1996, notre commune aura l'honneur de recevoir 60 de nos compatriotes des communes de Saint-Benoît dans l'Ain, Saint-Benoist-sur-Vanne et Saint-Benoît-sur-Seine dans l'Aube, Saint-Benoît des Ondes dans l'Ille-et-Vilaine, Saint-Benoît dans la Vienne, Saint-Benoît la Chipotte dans les Vosges, Villiers-Saint-Benoît dans l'Yonne.

Un comité d'organisation a été constitué et a mis au point un programme qui permettra à nos amis de découvrir Saint-Benoît-sur-Loire et ses environs. Tous seront logés dans nos deux hôtels et deux de nos gîtes.

Le programme retenu est le suivant :

Jeudi 2 juin :

- Début d'après-midi : accueil à la salle des Fêtes.
- Découverte de la mairie, de l'école, de la basilique...
- Promenade jusqu'au Port.
- 19 h : apéritif en extérieur derrière la salle polyvalente.
- Repas aux « Vignes Bérault ».

Vendredi 3 juin :

- Conférence et découverte en extérieur de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly.
- Repas croisière à Briare.
- Visite de Sancerre et dégustation de vin à Bué.
- Repas de gala à la salle polyvalente.

Samedi 4 juin :

- Visite guidée du château de Sully-sur-Loire.
- Repas à la salle polyvalente.
- Départ de nos hôtes.

La Municipalité a souhaité associer la population au séjour des Saint-Benoît de France en invitant celle-ci à l'apéritif qui sera offert en extérieur (sous barnum) **le jeudi 2 juin à partir de 19h à l'arrière de la salle polyvalente.**

Afin d'organiser au mieux cette réception, nous demandons aux personnes intéressées de bien vouloir impérativement s'inscrire au secrétariat de mairie avant le 15 mai.

VIE ASSOCIATIVE



2010 a été une grande année pour Valphonie: en effet, le 19 décembre nous avons fêté les 5 ans de notre association.

Petit rappel: Valphonie est née de la fusion de deux musiques: La Lyre Abraysienne de Bray-en-Val et l'Union Musicale de Saint-Benoît-sur-Loire. Après deux ans de fiançailles, nous nous sommes unis (pour le meilleur bien sûr!). Il nous a fallu quelques réunions pour trouver un nom, créer des statuts, un règlement intérieur et par la suite choisir une tenue. Que de chemin parcouru en cinq petites années...

Cette année deux jeunes musiciennes Johanny DARDONVILLE (saxophoniste) et Alice VERSEIL (flûtiste) ont participé à une semaine de stage sous l'égide de UDESMA 45. Le concert de clôture, cette année, a été donné à Châteauneuf-sur-Loire.

La commune de Bray-en-Val a invité cet orchestre éphémère à se produire le 9 mai 2010 et, il nous a enchantés comme à chaque fois. Bravo à ces jeunes qui se donnent sans compter pour la musique.

En septembre, nous avons intégré deux nouvelles musiciennes dans nos rangs: Lucie TARDIF et Margot BARADEL, deux jeunes flûtistes. Nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux instrumentistes d'autant plus que cela est malheureusement trop rare, (pourquoi?...). Nous regrettons ce manque de « vocations »! Il nous semble pourtant que le

programme musical de Valphonie est attrayant et accessible aux jeunes et moins jeunes, surtout qu'il est défini en complète HARMONIE entre tous les membres de l'orchestre. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez pratiquer une musique

VIVANTE en notre compagnie. Nous répétons, dans une excellente ambiance, (demandez aux musiciens!) sous la baguette de notre jeune chef Laurent AIGRET tous les samedis de 14 à 16 heures dans notre salle de répétitions de Saint-Benoît-sur-Loire (dans la cour de la mairie). Suivez les notes de musique...!

Pour de plus amples renseignements nous concernant, n'hésitez pas à visiter notre site internet : [http:// valphonie.e-monsite.com](http://valphonie.e-monsite.com)

Nous vous donnons rendez-vous lors de nos manifestations et nous vous remercions pour votre fidélité !

La Présidente, Martine VERSEIL



De nouveaux aménagements sur le site naturel préservé de l'Île des Mahis

Le territoire de Saint-Benoît-sur-Loire abrite une forte richesse patrimoniale car il est ancré dans le secteur des Méandres de Guilly qui s'étendent de Sully-sur-Loire à Châteauneuf-sur-Loire. Ces méandres constituent donc une zone privilégiée d'intervention pour le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre qui y protège plus de 440 hectares d'espaces naturels.

Au cœur de ces méandres, sur la commune de Saint-Benoît-sur-Loire, se trouve le site naturel de l'Île des Mahis couvrant environ 86 hectares préservés par le Conservatoire. L'Île des Mahis est séparée des terres par un bras de Loire appelé « Rio des Mahis », ce qui fait de l'île une excellente zone de quiétude pour la faune. Ainsi, castors, loutres, hérons et martins-pêcheurs, entre autres, y vivent en toute tranquillité.



Île des mahis
Conservatoire /F. HERGOTT



C'est pourquoi, en 2007, les premières mesures mises en place ont consisté à délimiter le périmètre du site et à canaliser le public. Pour ce faire, des panneaux « Site naturel préservé » ont été installés, rappelant également aux promeneurs quelques règles de bonne conduite grâce à des pictogrammes.

Malheureusement, cette signalétique sur le site et les panneaux BO indiquant qu'il est rigoureusement interdit de circuler en véhicule à moteur dans le lit de la Loire, sur le Domaine public fluvial en contrebas de la levée, ne suffisent manifestement pas.



En effet, des dépôts de déchets verts, des feux et de trop nombreux passages de véhicules sont constatés régulièrement sur le site tant par les conservateurs bénévoles, René Rosoux et Marie-des-Neiges de Bellefroid, que par l'Office national de la chasse et la faune sauvage, service départemental commissionné et assermenté pour relever ces infractions.



Île des Mahis
Conservatoire/B. KLEBOTH



Pour pallier ces problèmes de dégradations et dans l'intérêt de tous, la Direction départementale des territoires, pôle Loire, du Loiret a installé une série de pieux en bois afin de barrer les accès aux véhicules (un parking sera alors aménagé) et le Conservatoire a posé de totems de rappel de la réglementation en plus des panneaux « Site naturel préservé » déjà en place.



Île des Mahis
Conservatoire/B. KLEBOTH

Dans un souci de préservation de la nature, il convient aussi de rappeler que si l'accès piétons aux francs bords est réglementé (chiens tenus en laisse autorisés, cueillette, feux, camping interdits...), l'île est quant à elle strictement interdite au public. En effet, l'île est pour moitié une propriété privée dont les propriétaires souhaitent une protection intégrale des richesses naturelles.



Île des Mahis
Conservatoire/B. KLEBOTH

Balade nature : le 7 mai à 8h30
Découverte du site naturel préservé de l'Île des Mahis

La pêche est autorisée sur les berges du rio (sauf sur l'île) mais les véhicules doivent rester sur la levée.

Toute l'équipe du Conservatoire se tient bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Antenne Eure-et-Loir/ Loiret

3 rue de la Lionne – 45000 ORLEANS

Tel : 02 38 59 97 13

E-Mail : antenne28-45@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Site Internet : <http://www.cen-centre.org/>



Notre Campagne

Je vous ai déjà parlé de la moisson, de la batteuse, mais il y avait aussi :

Un temps brumeux de fin d'automne qui fait tomber les feuilles quand le jour a du mal à poindre, un petit matin quand le froid vif de la nuit a décoré les vitres de la chambre de fougères blanches, il fait encore nuit noire, mais il est l'heure de se lever.

Le premier travail du matin est la traite des vaches : c'est celui de la femme. Dans la chaleur moite de l'étable, elle est assise sur la « selle » (sorte de tabouret rustique à trois pieds), la tête légèrement penchée, elle traite chaque vache l'une après l'autre, d'un geste précis méthodique et régulier, le seau tenu entre ses genoux, guettant la moins docile, toujours prête à donner un coup de pied et renverser le seau déjà plein de son lait.

Le lait, il est aussitôt réparti : celui de la même vache sera toujours réservé à l'usage familial : le café au lait du petit-déjeuner, le biberon du plus jeune des enfants, sans oublier la soupe panade du soir. Le veau nouvellement né sera nourri au seau du lait de sa mère, en lui « donnant les doigts ». Une petite partie du lait de la traite sera mise de côté pour la fabrication des fromages, mangés frais l'été, secs et passés à la cendre, conservés dans un pot en grès, un régal pour les connaisseurs !... Le reste est destiné à la coopérative laitière. Dès la traite, il est passé dans le « couloué », sorte de gros entonnoir muni d'un filtre, et stocké dans des bidons. Les quelques gouttes restant au fond du seau seront pour la soucoupe du chat qui attend patiemment assis à côté du bidon. Ce sera son

seul repas, il devra se débrouiller pour chasser mulots et souris : il est là pour ça. Les bidons pleins sont déposés au bout de la cour, au bord du chemin, et ramassés par « La Crise » avant l'aube, échangés par des bidons vides dans le couvercle desquels il dépose une fois la semaine, beurre et fromages « carrés de l'est », confectionnés à la laiterie de St-Aignan. « La Crise » avait été ainsi surnommé car il n'attendait pas une seule seconde les bidons manquants, ce qui obligeait à être prêts chaque matin à heure précise.

Pendant ce temps, le maître de maison s'occupait des chevaux : il fallait refaire la litière propre, apporter le foin, le demi-boisseau d'avoine aplatie, sans oublier les seaux d'eau dans lesquels les chevaux trempaient le bout de leurs naseaux pour boire jusqu'à la dernière goutte.

Venait ensuite le temps du petit-déjeuner : c'est le moment d'allumer le feu dans la cuisinière à bois, de moudre le café, le moulin carré en bois posé sur les genoux. L'odeur du lait chaud, de la chicorée et du café, du pain grillé sur le dessus de la cuisinière réveillait les enfants qui devaient partir à l'école. Le feu avait bien du mal à réchauffer l'air, et les petits étaient habillés debout sur une chaise posée devant la porte du four ouvert de la cuisinière afin d'avoir un peu plus chaud ! il faisait tout juste jour que la maison allait se vider :

Les enfants partaient à l'école à vélo, chaussés de galoches, avec manteau et capuchon (sorte d'imperméable), très tôt quand il y avait « caté » avant l'école, mais très tôt également lorsque, pour pouvoir apprendre à faire les cartes du monde à « main levée », il fallait s'exercer au

tableau avant que l'école n'ouvre officiellement... le départ se faisait souvent vers 7 h 30, été comme hiver.

Les chevaux attelés martelaient le chemin de leurs fers, partant travailler aux champs, sans autre bruit que celui du grincement de la « traîne » rarement en bon état, ou du rouleau de fonte sur les cailloux. La campagne se peuplait des habitants du hameau qui n'étaient pas sans se saluer quelques instants au bout de leur champ, causant de la pluie et du beau temps, des récoltes et de leur petite famille.

Les tâches ménagères devaient être rapides, la maîtresse de maison avait d'autres occupations : la litière des vaches devait être refaite sans tarder, leur nourriture de betteraves coupées au coupe-racines et mélangées de balle (enveloppe du grain séparé par la batteuse) apportée à chacune dans un grand panier d'osier. Venaient ensuite le poulailler à ouvrir, le grain à donner dans un coin de la cour pour poules et canards, le cochon à soigner avec le petit-lait égoutté des fromages de la veille.

Pas de chômage en vue, pas de 35 heures non plus, c'était un matin comme les autres...

~ ~ ~ ~ ~

J'invite tous ceux qui hésitent sur la compréhension de certains termes employés à rencontrer d'anciens cultivateurs ou enfants de cultivateurs pour qu'ils puissent parler de cette période, des travaux, us et coutumes de notre région.